

## Vos contacts

Votre interlocuteur EDF  
Direction Commerciale Régionale

Par courrier  
Direction Commerciale Régionale  
TSA 81412  
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet  
e-mail : [edfpro@edf.fr](mailto:edfpro@edf.fr)  
[www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)

Par téléphone  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h  
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence  
Dépannage électricité Enedis :  
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

## Vos informations client

Vos références  
Compte de facturation : 9877621100  
Compte commercial : 2020006083058

Informations du Gestionnaire de Facture  
SIREN : 898702832

Votre contrat  
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 18kVA

Nom du client  
MONSIEUR FLORIAN LARROCHE

Lieu de consommation  
Référence acheminement : 50050014458401  
LIEU DIT LE CROS  
46120 ESPEYROUX

262951 26125 6559

1/2 21

HAJOREL 62

FLX14200 527/202705 071PE01

Code LDI : 00000090038/3

MONSIEUR FLORIAN LARROCHE  
GAEC le champ de monsieur  
198 ROUTE DU CHAMP DE MONSIEUR  
46120 ANGLARS Cedex 0

## Facture du 22/05/2025 n° 10227107110



Electricité

|                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| Montant Hors TVA                   | 233,80 €        |
| Montant TVA (payée sur les débits) | 42,66 €         |
| <b>Facture TTC</b>                 | <b>276,46 €</b> |

## Montant total à payer (TTC) 276,46 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 22/06/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 21/06/2025

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

## Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **276,46 €**  
à partir du : **06/06/2025**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 25521825812 XX

MONSIEUR FLORIAN LARROCHE

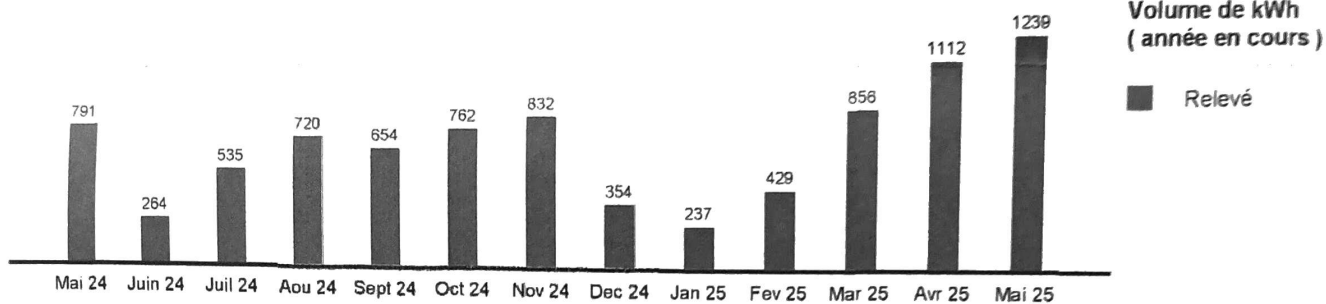
Détail de votre facture du 22/05/2025 n° 10227107110

Données contrat  
Tarif Bleu pour clients non résidentiels  
Option Base 18kVA  
Réf de votre contrat 2010006464854  
Prix réglementés  
Souscrit depuis le 05/10/2022

Données Point de Livraison  
LIEU DIT LE CROS 46120 ESPEYROUX  
Réf Acheminement Electricité : 50050014458401

Document à conserver 10 ans

## Evolution de la consommation facturée en kWh



|                             |                             |                  |                  |             |             |
|-----------------------------|-----------------------------|------------------|------------------|-------------|-------------|
| Abonnement électricité (HT) | Période                     | Prix unitaire HT | 24,14 €          | Taux de TVA |             |
| Abonnement                  | du 01/05/2025 au 31/05/2025 | 24,14 €/mois     | 24,14 €          | 5,50 %      |             |
| Consommation (HT)           | Période                     | Conso 1 239 kWh  | Prix unitaire HT | 163,80 €    | Taux de TVA |
| Electricité Période unique  | du 21/04/2025 au 20/05/2025 | 1 239 kWh        | 13,220 c€/kWh    | 163,80 €    | 20,00 %     |

\* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 18,76 €, et la part variable est de 17,85 €

|                                                                      |                             |           |                        |         |              |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------|------------------------|---------|--------------|
| E-Services (Espace client, Bilan annuel)                             |                             |           |                        |         | Taux de TVA  |
| Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs) |                             |           |                        |         | INCLUS       |
| Accise sur l'Électricité                                             | Période                     | Assiette  | Prix unitaire Hors TVA | 45,85 € | Hors TVA     |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement                                | du 21/04/2025 au 20/05/2025 | 1 239 kWh | 3,37000 c€/kWh         | 41,75 € | Taux de TVA  |
|                                                                      | du 21/04/2025 au 21/05/2025 | 18,76     | 21,93 %                | 4,11 €  | 20,00 %      |
| TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)                     |                             |           |                        |         |              |
| TVA à 5,50%                                                          |                             | Assiette  | 28,25 €                | 42,66 € |              |
| TVA à 20,00%                                                         |                             |           | 205,55 €               | 1,55 €  |              |
| Total TTC pour ce site                                               |                             |           |                        |         | 276,45 € TTC |

Données de comptage  
Identifiant de comptage : 471 Type de compteur : Compteur Linky  
Coefficient de lecture : 100  
Heures Creuses : 1H56-7H56 14H56-16H56  
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons  
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18,0

|                           |                     |                     |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Index (relevés / estimés) | Index de début      | Index de fin        |
| Base                      | 20004 le 21/04/2025 | 21243 le 21/05/2025 |

ail de votre facture du 22/05/2025 n° 10227107110

nnées contrat

Données Point de Livraison

arif Bleu pour clients non résidentiels Option

LIEU DIT LE CROS 46120 ESPEYROUX

base 18kVA

Réf Acheminement Electricité : 50050014458401

Réf. de votre contrat 2010006464854

Prix réglementés

Souscrit depuis le 05/10/2022

## Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

**Retrouvez l'ensemble de nos offres**, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises) ou

[www.edf.fr/collectivites](http://www.edf.fr/collectivites)

## Résiliation

**Délai de préavis de résiliation du contrat** : aucun pour le Tarif Bleu

## Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients puis le Service Réclamation si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal), 1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas), 0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque)

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien, dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)